

Les signaux d'alerte

Un signe isolé ne constitue pas un élément déterminant. Cependant, un faisceau d'indices doit retenir l'attention de l'adulte.



Les symptômes physiques

- Trace de coups, brûlure, fracture
- Scarifications
- Accidents domestiques à répétition
- Problèmes de santé répétés
- Enurésie, encoprésie
- Irritation des parties génitales
- Retard de croissance
- Aspect négligé, état général médiocre
- Douleurs abdominales



Les troubles du comportement et du développement

- Violence, agressivité
- Mutisme, inhibition, repli sur soi
- Quête affective systématique
- Fugues
- Peurs inexplicables, enfant craintif
- Prises de risque (voie publique, sexualité...)
- Troubles alimentaires
- Retard ou arrêt du développement psychomoteur ou intellectuel
- Enfant semblant soumis au secret
- Difficultés scolaires (absentéisme répété, échec, désinvestissement, évitements de certaines situations scolaires ou sportives)
- Difficultés relationnelles avec les pairs



L'attitude des parents

Attitude éducative inadaptée:

- Mode ou rythme de vie manifestement inadapté
- Absence ou excès de limites
- Exigences éducatives démesurées au regard de l'enfant, punitions excessives

Comportement à l'égard de l'enfant:

- Négligences lourdes (absence de soins, d'entretien et/ou de suivi médical ou médicalisation à outrance, manque d'attention, marginalisation de la famille...)
- Violence psychologique (humiliations verbales ou non verbales, menaces répétées, dévalorisation systématique, consignes et injonctions éducatives contradictoires ou impossibles à respecter...)
- **Les maltraitances physiques ou sexuelles**

Difficulté des adultes en charge de l'enfant

- Fragilité psychologique
- Addiction
- **Violence conjugale**

L'accueil de la parole de l'enfant victime

Prendre des notes (si vous en avez la possibilité) et expliquez pourquoi à l'enfant « cela me permettra de mieux t'aider »



Favoriser (si possible) des conditions propices à la libération de la parole de l'enfant et à l'écoute

- Se rendre dans un lieu calme et agréable
- Parler d'un ton rassurant
- S'assurer que vous ne serez pas dérangé soit par le téléphone, soit par les allers-retours de vos collègues



Etablir une relation de confiance avec l'enfant

- Le rassurer « puis-je faire quelque chose pour que tu te sentes mieux ? »
- Garder le contact visuel avec lui
- Sembler détendu et acquiescer quand il parle ; ponctuer le discours : « d'accord », « ok »,
- Utiliser son prénom



Inviter l'enfant à parler *Privilégier les questions ouvertes*

- « Dis moi tout ce qu'il s'est passé du début jusqu'à la fin »
- « Dis moi tout sur... / Dis moi en plus sur... [en répétant exactement ses mots] »
- « Je vois que tu as des blessures, dis moi tout sur ça »



Informier l'enfant

- « La loi interdit toute forme de mauvais traitements »
- « Ce n'est pas ta faute / tu n'es pas responsable »
- Que ce qu'il vous a dit est grave, que vous allez devoir transmettre ces informations pour l'aider



Remercier l'enfant et évoquer la suite

- Reconnaissez son courage d'avoir parlé
- S'il a reçu des mauvais traitements : « Je suis désolé que ça te soit arriver », « Tu as bien fait de m'en parler »
- « Je te remercie de m'avoir permis de comprendre ce qu'il s'est passé »
- « Je vais en parler à des adultes qui sauront quoi faire pour t'aider »

Favoriser une réflexion partagée après le 1er entretien ; Prendre conseil pour se questionner sur la pertinence de revoir l'enfant